

Les industriels du ferroviaire rappelle que leurs sites de production ont déjà optimisé leurs consommations d'énergies et demande à être consultés sur les éventuels rationnements en énergies.

Le 1^{er} septembre 2022

Lors des universités d'été du Medef ce lundi, Elisabeth Borne a appelé chaque entreprise à établir son propre « plan de sobriété » énergétiques dès septembre pour réduire les consommations de 10 % d'ici 2024. Une première étape d'évaluation – bilan se tiendra dès la fin octobre.

Selon les mots de la Première ministre, « *il faut se préparer au risque de pénurie de gaz cet hiver* ». Les entreprises devront donc, dès septembre, mettre en place des plans de sobriété. Avec cette mesure, l'Etat souhaite éviter d'« *imposer des baisses de consommation* » ou un « *rationnement* ».

La Fédération des industries ferroviaires (FIF) a pris bonne note de cette annonce du gouvernement. Dans le contexte actuel d'hyper inflation et de raréfaction des énergies, il est indiscutable que des mesures doivent être prises afin de protéger notre souveraineté et notre sécurité. La FIF comprend parfaitement que les ménages doivent pouvoir se chauffer cet hiver et ne remet pas en question la pertinence de la démarche. Cependant, les industriels du ferroviaire souhaiteraient alerter Madame Elisabeth Borne sur les enjeux pour leur filière.

L'industrie ferroviaire est reconnue comme filière stratégique pour la France. Depuis longtemps les acteurs du secteur se sont déjà engagés dans une démarche d'optimisation et de réduction de leur consommation. Mais l'électricité et le gaz sont indispensables à la production ferroviaire. Une coupure de la fourniture d'énergie pourrait entraîner des conséquences dramatiques pour des sites hautement technologiques qui peuvent travailler 24h sur 24.

Il faut souligner que les industriels sont déjà extrêmement sobres, voir frugaux, et ceci dans une logique compréhensible de diminution et de rationalisation des coûts de fonctionnement. Ces menaces de rationnement suivent l'augmentation exponentielle des coûts de l'énergie à laquelle les entreprises de la FIF ont dû trouver des réponses (contrat d'effacement, développement des énergies renouvelables...).

Ainsi, avant que des mesures définitives soient prises, la FIF et ses adhérents demandent à être consultés sur leurs besoins stratégiques en énergies, dans un esprit de collaboration constructive par Madame la première Ministre Elisabeth Borne et Monsieur Roland Lescure, ministre de l'Industrie dans les prochains jours.